

**DECISION DU PRESIDENT****N° : DEC-025-2019**

**Objet : ATTRIBUTION DU MARCHE TVX 2019\_02 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REPARATION DES INSTALLATIONS DE FILTRATION DU PARC AQUALUDIQUE LUD'O PARC**

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la réglementation applicable aux marchés publics,

Vu la délibération n°DE-157-2018 du 27 juin 2018 portant délégation du Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes Albret Communauté (CCAC) ;

✚ Considérant la consultation pour la mission dont l'objet est le suivant :

La présente consultation concerne un marché de travaux relatif aux travaux d'aménagement et de réparation des installations de filtration du parc aqualudique Lud'O Parc.

Lot 1 : VRD / gros œuvre / terrassement sous œuvre / raccordement

Lot 2 : Charpentes / Couvertures

Lieux d'exécution : périmètre intercommunal

✚ Considérant le déroulement de la consultation :

- **Procédure adaptée.**
- La durée du marché à intervenir est de 8 mois.
- Date de lancement de la consultation sur profil d'acheteur DEMAT-AMPA : **le 21/03/2019**
- Date limite de réception des offres : **le 08/04/2019 à 12h**
- Critères pondérés de sélection des offres :
  - **Valeur technique (pondération : 20 %)**
  - **Prix (pondération : 40 %)**
  - **Délais (pondération : 40 %)**
- Ouverture des plis : **le 08/04/2019**
- Analyse des offres : **le 26/04/2019 à 18h**

✚ Considérant le **rapport d'analyse** des offres remis par la commission et validé par le pouvoir adjudicateur synthétisé ci-dessous :

- Nombre de plis reçus :
  - dans les délais : lot n°1 : 1 pli  
lot n°2 : 0 pli

<u>Lot n°1</u>	<u>Lot n°2</u>
- ENGIE COFELY	

- Notations et classement par lots

**- au regard de la Valeur Technique : 20 %**

**> Qualité de la D.P.G.F. / 10 points**

L'entreprise a fourni une DPGF de très bonne qualité.

Notation : 10 pts

**> Qualité des fiches matériels / 5 points**

L'entreprise a fourni un dossier de fiches matériels de très bonne qualité.

Notation : 5 pts

**> Qualité du mémoire / 5 points**

L'entreprise a fourni un mémoire de très bonne qualité.

Notation : 5 pts

**Note de la Valeur Technique : 20 pts**

**- au regard du prix 40 %:**

$$20 \times \frac{269\,357,10}{269\,357,10} = 20,00 \text{ pts}$$

**Note du prix : 20 pts**

**- au regard des délais 40 %:**

L'entreprise propose une opération en 2 phases : mise en service temporaire des installations au 15/6/19 avec des filtres neufs et remises en état généralisés de la zone de filtration de septembre à décembre 2019 ( après la saison 2019 d'ouverture au public )

**Note des délais : 20 pts**

**Synthèse**

**Note pondérée = 20 x 0,2 + 20 x 0,4 + 20 x 0,4 = 20**

Considérant ces éléments, le Président de la Communauté de Communes Albret Communauté,

***A DECIDE***

**Article 1** : d'attribuer, de signer et de notifier (26/04/2019) le marché TVX 2019\_02 aux travaux d'aménagement et de réparation des installations de filtration du parc aqualudique Lud'O Parc, comme suit :

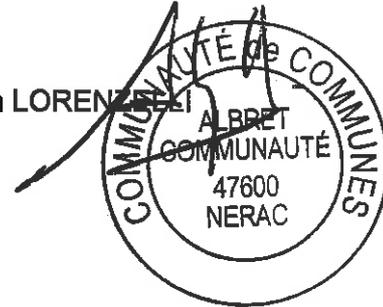
- ✓ Lot n°1 : ENGIE COFELIE
- ✓ Lot n°2 : Il sera relancé ultérieurement selon une procédure adéquate

**Article 2** : De préciser que les crédits nécessaires aux budgets 2019 sont prévus.

Fait à NERAC 22 MAI 2019

Le Président,

Alain LORENZINI



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, CS 21 490 (9, rue Tastet 33063 Bordeaux) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire